



**Madame,**

**A l'issue de cette négociation, le SHN/CGC constate que vous n'avez rien concédé sur la rémunération générale, sur le statut et sur le paiement du travail le week-end.**

**Pourtant :**

- Le PMU va réaliser des économies importantes avec la disparition d'un métier sur le terrain qui aura des conséquences sur tous les métiers des agences.**
- Les Chefs De Secteur vont tendre vers le niveau bac + 3, accroître leurs compétences et leurs responsabilités et travailler plus souvent le week-end.**

**En guise de compensation, vous proposez une nouvelle RCV, par nature aléatoire, qui ne remplacera jamais l'augmentation générale méritée par les personnes concernées.**

**Par ailleurs :**

- Les montants proposés restent très insuffisants, d'autant plus que le nombre d'objectifs a augmenté.**
- Pour les collaborateurs des AGENCES et pour ALLO PMU, notre proposition d'une répartition plus importante des sommes sur les objectifs « à la main » des collaborateurs n'a pas été retenue, ce qui aurait pourtant contribué à rendre ces objectifs plus atteignables.**
- Notre demande de revalorisation de la RCV pour l'encadrement n'a été que partiellement entendue, puisque les Coordonnateurs et les ADA des agences de catégorie 1 sont oubliés.**

**De plus, la consultation de nos adhérents fait ressortir les points suivants :**

- Nombre de GDR contestent une évaluation sur plusieurs secteurs. Certains préfèrent des objectifs « agence », d'autres revendiquent le versement de la moitié de leur prime si, par exemple, 1 secteur sur les 2 gérés atteint ses objectifs.**
- Les collaborateurs au poste de RTC dans les DOMS, qui conservent la même mission et qui bénéficiaient jusqu'alors d'un variable plus important que celui des GDR, attendent à juste titre, une revalorisation de leur RCV entre le niveau GDR et le niveau CDS.**
- Les objectifs d'équipe sont ressentis par beaucoup comme de nature à créer de la tension.**

**Compte tenu des évolutions de notre entreprise et du contexte économique plus difficile, nous pensons cependant qu'une refonte de la RCV est nécessaire.**

**Votre nouveau dispositif s'avère un peu plus favorable que l'existant et tient compte de notre demande de revalorisation de tous les métiers. C'est pourquoi, sans enthousiasme, nous le signerons en mettant en avant le bien-fondé des remarques de nos adhérents, qui mérite d'être pris en considération.**

**S'agissant du travail le week-end, nous avons porté la revendication cohérente d'un paiement identique à celui des astreintes. Nous n'avons à aucun moment cautionné le recours à la sous-traitance que nous avons au contraire réprouvé en séance.**

**Nous ne pouvons donc pas porter notre signature au bas d'un texte qui comprend la phrase suivante : « A défaut de volontaires, les animations commerciales seront réalisées par des ressources externes ».**

**Cette précision nous paraît d'autant plus inutile que de nombreuses opérations commerciales comprennent aujourd'hui un volet « hôtesse » alors qu'aucun accord ne le prévoit.**

**Cette phrase retirée, nous serions signataires de l'ensemble du dispositif.**

**Bien cordialement.**

**PASCAL RIBIER  
DELEGUE CENTRAL**